



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. **Débitrice: MB CONSTRUCTIONS SA**, c/o Michel et Céline Bertholet, Route de Vevey 33,, 1096 Cully
2. **Remarques:** A vous tiers intéressés.  
Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 25 novembre 2010 à 14:00 heures, à Vevey, Rue du Musée 6, 3ème étage, sur la requête de sursis concordataire déposée par MB CONSTRUCTIONS SA, c/o Michel et Céline Bertholet, Route de Vevey 33, 1096 Cully, représentée par M. Philippe CHIOCCHETTI, Agent d'affaires breveté à Vevey.  
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.  
L'effet suspensif est accordé en ce sens que toutes les poursuites actuellement pendantes et celles qui pourraient être introduites sont suspendues et toute décision devant être rendue à la suite de requêtes de faillites ordinaires, de change ou sans poursuite préalable, est ajournée jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.

Tribunal d'Arrondissement de l'Est vaudois  
1800 Vevey

00556619

